



République et canton de Genève

Commune de VANDŒUVRES

Dans sa séance du **9 mai 2005**

le conseil municipal a pris la délibération suivante :

**PROPOSITION DE VENTE DU PATRIMOINE FINANCIER
DE LA PARCELLE COMMUNALE DU CHEMIN DE LA BLONDE N° 2875, FLLE 47
et COP 2876, flle 47 (COP DU CHEMIN DU PRE-DE-LA-BLONDE)**

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

- d'autoriser le Maire à vendre la parcelle communale sise chemin de la Blonde, n° 2875 (ex 2383^E), flle 47 d'une surface de 4713 m² et sa dépendance, cop du chemin du Pré-de-la-Blonde n° 2876, de 384.30 m², soit une superficie totale de 5097.30 m² pour un prix de Fr. 5'097'300.-- moins commission de l'intermédiaire Frs 175'300.85,
- de comptabiliser le produit de la vente, soit Fr 4'921'999.15, au patrimoine financier,
- de comptabiliser le gain comptable résultat de cette vente, soit Fr. 1'817'970.--, sur les placements du patrimoine financier,
- De charger le Maire de désigner deux des membres de l'Exécutif pour la signature de l'acte notarié nécessaire.

Le texte complet des délibérations, et les plans d'affectation du sol peuvent être consultés à la mairie de Vandœuvres les lundis, mardis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ainsi que les mercredis, jeudis et vendredis de 09h00 à 12h00.

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes - Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.

Le délai pour demander un référendum expire le 17 juin 2005.

Vandœuvres, le 18 mai 2005

La Présidente du conseil municipal

Véronique CHRISTE